

# UE 7 - CALCULER UNE PAIE "PARTICULIÈRE"

Maîtrisez la gestion RH, des heures supplémentaires aux avantages en nature. Apprenez les procédures d'acomptes, avances et primes pour une expertise complète.

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre les règles de gratification des stagiaires.
- Maîtriser les contrats de professionnalisation et d'apprentissage.
- Gérer efficacement la paie des mandataires et le cumul avec un salarié.
- Explorer les spécificités des VRP et de la déduction forfaitaire spécifique



Niveau Initiation



Tous publics



6h environ



Aucun prérequis



Sans audio description  
ni sous-titrage

## Matériel nécessaire

Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette  
Une connexion Internet

## Modalités d'évaluation des acquis

Auto-évaluation sous forme de questionnaires  
Exercices sous formes d'ateliers pratiques  
Questionnaire de positionnement & Evaluation à chaud.

## Moyens pédagogiques et techniques

Accès au cours en ligne  
Cours théorique au format vidéo  
Accessible via un ordinateur ou une tablette  
Assistance par téléphone et/ou email



FORMATEUR(ICE) :

Disposant de plusieurs années d'expérience  
dans l'enseignement de cette discipline.



ACCESSIBILITE

Formations en distanciel accessibles aux  
personnes à mobilité réduite  
Audiodescription et sous titrage non disponibles

## PROGRAMME

1. Les HS & HC Niveau 1
2. Les HS & HC Niveau 2
3. Les absences niveau 1
4. Les absences niveau 2
5. Les TR niveau 1
6. Les CP niveau 1
7. Les CP niveau 2
8. Les autres congés
9. Les arrêts liés à la maladie non professionnelle niv 1
10. Les arrêts liés aux AT et maladie professionnelle niv 1
11. Les arrêts liés à la maternité et paternité niv 1
12. Les jours fériés
13. Les arrêts liés à la maladie non professionnelle niv 2
14. Les arrêts liés aux AT et maladie professionnelle niv
15. Les arrêts liés à la maternité et paternité niv 2
16. Les acomptes
17. Les Avantages en Nature niveau 1
18. Les Avantages en Nature niveau 2
19. Les frais professionnels niveau 1
20. Les frais professionnels niveau 2
21. Les saisies arrêts et pensions alimentaires
22. Les avances
23. La prime pour le pouvoir d'achat dite PEPA